

Aménager la 
dans la transition
énergétique



Bilan des ateliers menés en 2018

FÉVRIER 2019

SOMMAIRE

4 | CONTEXTE DE LA DÉMARCHE

8 | RÉTROSPECTIVE DES ATELIERS DE 2017

8 | Une démarche de projet de territoire

9 | Les apports de cette première démarche

11 | PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE

13 | Les objectifs

14 | Le fonctionnement de la démarche

14 | L'équipe projet

17 | LES ATELIERS PROGRAMMATIQUES

17 | Ateliers thématiques

- L'atelier "mobilité"
- L'atelier "cadre bâti"
- L'atelier "environnement"

17 | Atelier "centre-bourg"

17 | Atelier de synthèse

18 | CONCLUSION

CONTEXTE DE LA DÉMARCHE

Impliquée de longue date dans la transition énergétique (TEPos depuis 2013 et lauréate de l'appel à projets TEPCV), la Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien (COR) a conduit entre avril et octobre 2017, une démarche « vers un projet de territoire » réunissant les acteurs locaux (élus, acteurs socio-économiques et partenaires institutionnels) dans le cadre d'ateliers dynamiques. Cette réflexion s'est attachée à mettre en perspective l'écriture d'un projet de territoire et le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) en cours d'élaboration.

Forte de cette mise en mouvement, la COR a souhaité poursuivre ses réflexions stratégiques collectives en 2018 en approfondissant le diagnostic et en préparant au mieux les choix programmatiques qui pourront être retenus au moment de l'écriture d'un projet d'aménagement et de développement durable constitutif d'un SCOT ou d'un PLUi.

RÉTROSPECTIVE DES ATELIERS DE 2017

UNE DÉMARCHE DE PROJET DE TERRITOIRE

Cette démarche, organisée sur la période de mai à octobre 2017, a permis de mobiliser des acteurs locaux (élus et techniciens, structures partenaires institutionnelles et socio-économiques...) et de mettre en avant leurs visions du territoire en élaborant des visites, des ateliers et des échanges entre les partenaires. Ceci dans le but d'éclairer les enjeux et ambitions futurs à propos du territoire.

LES OBJECTIFS DE LA DEMARCHE

- ▶ Mettre en avant **les enjeux et ambitions** à propos du territoire
- ▶ Créer et animer une **dynamique de mise en mouvement** des acteurs du territoire
- ▶ **Partager une vision** pour le territoire
- ▶ **Mettre en perspective de manière coordonnée les démarches en cours** (projet de territoire, PCAET, SCoT, etc.)
- ▶ **Préparer au mieux la perspective d'élaboration d'un document d'urbanisme** à l'échelle de la communauté d'agglomération en apportant des éléments de cadrage préalables aux approfondissements ultérieurs nécessaires.

LES APPORTS DE CETTE PREMIÈRE DÉMARCHE

La démarche a permis la réalisation collective d'une cartographie partagée des enjeux et l'expression de visions pour le territoire. Par ailleurs, certains éléments sont apparus comme incontournables pour la construction d'un projet de territoire :

- ▶ La cohésion des élus ;
- ▶ L'environnement et l'agriculture : principaux atouts pour l'attractivité et le développement d'activités (paysages, tourisme, ressources naturelles, circuits courts...);
- ▶ Une identité entrepreneuriale et industrielle reconnue ;
- ▶ L'A89 : opportunité de développement (proximité métropole) et de désenclavement avec un souci de maîtrise et d'anticipation ;
- ▶ Des équilibres à trouver entre territoires (rural/urbain), développement/préservation, mobilité.



LES ENJEUX MIS EN EVIDENCE



PRÉSENTATION DE LA SUITE DE LA DÉMARCHE : ATELIERS 2018

L'OBJECTIF : Une démarche participative associant élus et techniciens communautaires et structures partenaires institutionnelles et socio-économiques pour engager la COR dans la transition énergétique avec la production d'éléments de programme utiles à un éventuel document d'urbanisme.

LE DÉROULÉ

► **Des ateliers thématiques :**

- Environnement, eau, ressources, biodiversité
- Déplacements, transports, mobilités
- Bâtiments, construction

► **Un atelier démonstrateur** dans le cadre de la revitalisation des centres-bourgs (îlot Jaurès à Thizy les Bourgs).

► **Un atelier aménagement ZAE :** cet atelier envisagé dans un premier temps n'a finalement pas pu se dérouler cette année.

CALENDRIER DES ATELIERS



Les ateliers thématiques

► Mobilité

29/05/2018 matin à la pépinière d'entreprise de Tarare

► Cadre bâti

29/05/2018 après-midi à la pépinière d'entreprise de Tarare

► Environnement

21/06/2018 à la pépinière d'entreprise de Tarare

Les ateliers « projets démonstrateurs »

► Aménagement d'un centre-bourg : **12/06/2018** à Thizy les Bourgs

10/09/18 : Atelier commun

PROJET/PROGRAMME ?

Les démarches de "projet de territoire" ont l'avantage, par rapport aux procédures SCoT ou PLUi, d'une plus grande liberté, d'être moins cadrées dans des documents réglementaires. Mais, en conséquence, elles peinent souvent à se concrétiser dans un document opérationnel ou "contractuel" qui cadre efficacement la suite du projet. Aussi l'approche par la programmation permet de résoudre ce problème en distinguant ce qui ressort du **programme (à savoir principalement les objectifs à atteindre, qu'il appartient au maître d'ouvrage de fixer)** et ce qui ressort du projet ou des **solutions (les moyens à mobiliser pour atteindre les objectifs, qui nécessitent souvent la participation d'un maître d'œuvre).**

L'équipe projet

PORTAGE POLITIQUE

Michel MERCIER

Ancien Ministre, Sénateur,
Président de la COR

Jean-Jacques CARLETTO

Vice-Président de la COR
Urbanisme et Mutualisation des
services, Adjoint à Amplepuis

PILOTAGE TECHNIQUE

Jean-François DAUVERGNE

Directeur général des services

Eric MALATRAY

Directeur chargé des grands
projets d'aménagement du
territoire, de l'urbanisme et du
logement

David NICOGOSSIAN

Pilote de grands projets -
Cerema

RÉFÉRENTS THÉMATIQUES

Valérie L'HERITIER

Architecte et chef de projet
AMI centre bourg

Etienne SEGUIN

Chargé de mission transport
et mobilité

Lydia LAURENT

Chargée de mission
agriculture, circuits courts et
biodiversité

Cédric LENTILLON

Ingénieur bâtiment

David CAUBEL

économiste des transports

Jean-Marc VALET

botaniste

RÉFÉRENTS TRANSVERSAUX

URBANISME

Dominique DELEAZ

Architecte urbaniste

Laetitia BOITHIAS

Ingénieure ville et société

TRANSITION ÉNERGETIQUE

Claire DUPRÉ

Chargée de mission politiques
contractuelles et PCAET

Sophie MONCORGE

Chargée de mission
développement durable et
énergie renouvelable

Aurélien MILLION

Ingénieur énergie climat

PERSONNES RESSOURCES ASSOCIÉES

Simon PEYRACHE

Chef du pôle projets de développement économique durable

Rachel LINARELLO

Chargée de mission plateforme de la rénovation

Quentin CHARBONNIER

Chargé de mission fonds Européens, Leader et Conseil Local
de développement

Natacha PORTIER

Responsable du service assainissement, voirie et eau potable

Geoffrey GRATALOUP

Instructeur plateforme de la rénovation énergétique

Joëlle REMBERT

Responsable service gestion des déchets

Elodie WALTER

Instructrice autorisation droit des sols

Légende :

 Equipe projet Cerema

 Equipe projet COR

LES ATELIERS

OBJECTIFS :

- Partager l'état des lieux en matière de diagnostic.
- Positionner la problématique au regard de la transition énergétique.
- Faire émerger de premières idées de choix programmatiques d'orientations d'aménagement.

TROIS ATELIERS THÉMATIQUES PRÉSENTANT LE MÊME DÉROULÉ

1/ Mise en route

Accueil par la COR et présentation introductive rapide de l'atelier. Tour de table, rappel du contexte, remise en perspective de l'atelier dans l'ensemble de la démarche, objectifs de l'atelier et présentation du déroulé.

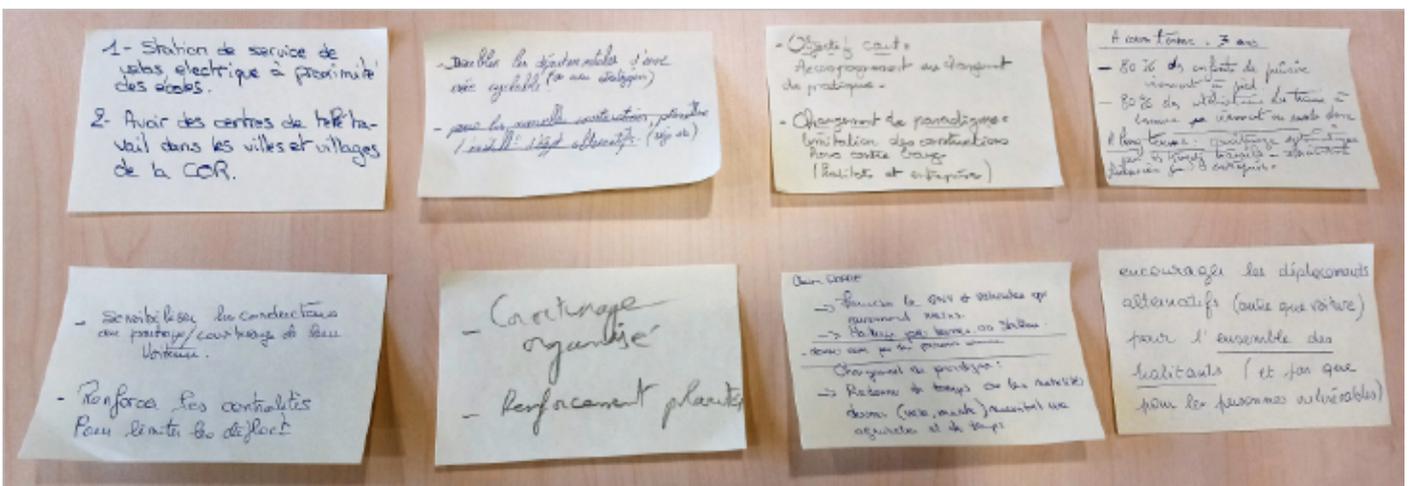
2/ Restitution introductive

Ce temps vise à partager l'état des lieux en matière de diagnostic et souligner tout particulièrement les éléments de programme (objectifs) déjà contenus dans les documents. Il s'agit non seulement de bien positionner la problématique au regard de la transition énergétique, mais aussi d'amorcer et de faciliter le second temps.

3/ Échanges et discussion entre les participants

- Échanges entre les participants et discussions autour de scénarios de rupture :
 - «hausse du carburant à 10€/L » pour l'atelier mobilité
 - «prix du kW/h 10x plus cher » pour l'atelier cadre bâti
 - «Réchauffement climatique important» pour l'atelier environnement
- Rédaction d'idées de choix programmatiques sur post-it.

Ces discussions et propositions ont été ponctuées de points d'arrêts afin de reformuler les propos entendus sous forme de premières propositions d'éléments de programme.



L'ATELIER « MOBILITÉ »



PRÉSENTATION DE L'ATELIER :

Cet atelier consistait en la présentation du diagnostic en termes de mobilité sur l'ensemble du territoire de la COR. Il a permis de soulever différentes thématiques en lien avec ce sujet avec notamment :

- ▶ Le schéma de fonctionnement de territoire ;
- ▶ Les perspectives d'évolution en lien avec les aspects démographiques, économiques, et du tourisme ;
- ▶ Les pratiques et besoins de déplacements ;
- ▶ Les offres et services en termes de mobilité ;
- ▶ Des retours d'expérience sur des territoires similaires ;
- ▶ Les objectifs programmatiques déjà existants.

Mise en lumière des principaux enjeux liés à la mobilité:

- ▶ La cohésion sociale et territoriale
- ▶ L'articulation entre l'offre et les services intégrés
- ▶ L'accompagnement dans le changement de comportements
- ▶ La robustesse/résilience de la mobilité : la pérennité des solutions



ÉLÉMENTS PROGRAMMATIQUES PROPOSÉS LORS DE L'ATELIER MOBILITÉ



Éléments qui se rapportent aux changements comportementaux :

- ▶ Financer 100 % des comportements vertueux qui concernent la mobilité
- ▶ Passer de 30 à 35 % de part modale pour la marche à pied
- ▶ Passer de 5 à 10 % de part modale pour le vélo
- ▶ 80% des enfants viennent à pied à l'école primaire
- ▶ 80% des utilisateurs du train viennent en mode doux



Éléments qui font référence à l'organisation/la proximité (services, commerces, travail, modes de déplacement alternatifs...) :

- ▶ 100 % des (nouveaux ?) habitants situés à moins de 500 mètres d'une offre alternative à la voiture individuelle
- ▶ Desservir 100 % des pôles d'attractivité rassemblant plus de 100 personnes par une solution de transport collectif / alternative à la voiture individuelle (covoiturage organisé, intra entreprise, intra quartiers...).
- ▶ Localiser 50 % des nouveaux habitants à proximité des services-équipements-commerces du quotidien
- ▶ Développer / faciliter le télétravail sur l'ensemble du territoire



Éléments qui font référence aux aménagements :

- ▶ Mettre en service X bornes de recharge pour voiture électrique
- ▶ Tous les logements collectifs/les équipements ... sont équipés de bornes de recharge pour VAE
- ▶ Tous les espaces de stationnement équipés pour accueillir gratuitement les modes doux/partagés
- ▶ Créer une voie cyclable sur l'ensemble des axes stratégiques du territoire



Éléments faisant référence à la communication :

- ▶ Informer l'ensemble des habitants chaque mois sur les offres et services de mobilité sur le territoire (communication adaptée en fonction du public ciblé, le changement est individuel).
- ▶ Inscrire par ailleurs dans les documents d'urbanisme l'aménagement et l'offre par rapport à la cohérence lorsqu'il y a aménagement d'un lieu.

L'ATELIER « « CADRE BÂTI » »

PRÉSENTATION DU DIAGNOSTIC ET DES PREMIÈRES ORIENTATIONS

Avec la présentation du diagnostic en rapport avec le cadre bâti sur l'ensemble du territoire de la COR, différentes thématiques en lien avec ce sujet ont été présentées :

- ▶ Les caractéristiques territoriales saillantes ;
- ▶ L'état des lieux du cadre bâti avec :
 - Le logement ;
 - Les entreprises, l'agriculture et les commerces ;
 - Les équipements structurants ;
- ▶ Les orientations déjà existantes.



ÉLÉMENTS PROGRAMMATIQUES PROPOSÉS LORS DE L'ATELIER CADRE BÂTI



Éléments qui se rapportent à la rénovation, la valorisation et l'embellissement du territoire

- › Rénover / réhabiliter massivement
- › Donner la priorité à la rénovation / réhabilitation
- › Offrir de belles choses/de beaux espaces sur le territoire (culture/loisirs)
- › Valoriser les espaces construits



Éléments qui se rapportent aux ressources énergétiques et aux énergies renouvelables

- › Produire de l'énergie (combien ?) avec les nouveaux bâtiments
- › Conditionner les développements à l'accès ou à la production d'énergie renouvelable
- › Utiliser les ressources du territoire



Éléments qui se rapportent à la notion d'accompagnement, de collaboration :

- › Accompagner / Donner un cadre à 100 % des nouveaux développements pour afficher les ambitions du territoire (la collectivité énonce le fait qu'il y a une responsabilité à s'intégrer dans le territoire)
- › Encourager/soutenir les initiatives locales (coopératives d'habitants...)
- › Initier/lancer des initiatives
- › Construire des outils innovants avec les banques (prêts liés aux biens)
- › Partager largement les constats et la justification des objectifs



Éléments liés aux aspects sociaux-économiques :

- › Rééquilibrer les richesses sur le territoire
- › Assurer une mixité sociale des ménages à toutes les échelles, du quartier à l'ensemble du territoire



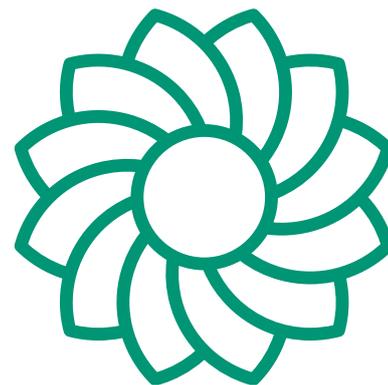
Éléments qui font référence à la cohérence territoriale et la hiérarchisation :

- › Développer exclusivement à proximité des services et équipements hiérarchisés selon les polarités
- › Réfléchir, en visant la cohérence, les développements dans toutes leurs dimensions (habiter, travailler, accéder aux services, se cultiver, se nourrir, se divertir...)
- › Offrir des possibilités de parcours résidentiels complets et variés sur l'ensemble du territoire.

L'ATELIER « ENVIRONNEMENT »

Différents sujets ont été abordés :

- ▶ Sols
- ▶ Paysages
- ▶ Eau (réseau superficiel, données générales, bassins, masses souterraines)
- ▶ Patrimoine naturel (zones humides, ZNIEFF,...)
- ▶ Milieu humain
- ▶ Forêt, bois et plan régional biomasse
- ▶ Assainissement
- ▶ Bruit
- ▶ Energies renouvelables (photovoltaïque, bois énergie, éoliennes, énergies hydrauliques, méthanisation ...) et réseaux de chaleur
- ▶ Compostage
- ▶ Qualité de l'air et particules fines



Opération composteur individuel

Réservez votre composteur 20€

Deux distributions dans l'année

Printemps
Réservations avant le 30 mars

Automne
Réservations avant le 30 septembre

Informations & réservations
04 74 89 58 39
infotri@c-or.fr

www.ouestrhodanien.fr

Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien



“ Rappel de l'objectif général européen :
Pour 2020, production de 20 %
d'énergies renouvelables ”

ÉLÉMENTS PROGRAMMATIQUES PROPOSÉ LORS DE L'ATELIER ENVIRONNEMENT



Les objectifs du 3 x 20 issus de la stratégie Europe 2020 :

- ▶ 20 % des énergies renouvelables dans la consommation finale en 2020
- ▶ – 20 % de consommation en énergie
- ▶ – 20 % de gaz à effet de serre



Les éléments qui touchent à l'agriculture :

- ▶ Maintenir les surfaces agricoles
- ▶ +X % de production bio locale



Les éléments qui se rapportent à la construction/rénovation :

- ▶ Toutes les (nouvelles) grandes toitures sont équipées de photovoltaïques
- ▶ Toutes les nouvelles constructions récupèrent les eaux pluviales
- ▶ X projets avec du bois local/an, y-compris non Douglas



Élément faisant référence à l'eau :

- ▶ – X % de consommation d'eau potable

L'ATELIER « PROJET DÉMONSTRATEUR »



L'atelier poursuivait 2 axes :

- ▶ Identification des points de blocage
- ▶ Élaboration de solutions et préparation de leur mise en œuvre permettant de lever les freins.

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

- 1/** Présentation de la démarche et de la problématique «appliquer la transition énergétique dans l'aménagement des centres-bourgs »
- 2/** Présentation des participants de façon imagée et des objectifs de la journée
- 3/** Présentation du contexte local et du projet de l'îlot Jaurès avec quelques points de blocage
- 4/** Visite de terrain
- 5/** Propositions d'idées, de solutions pour appliquer la transition énergétique au centre-bourg

Dans le cadre d'un partenariat entre la ville de Thizy et la COR consistant en la revitalisation du centre-bourg permettant de renforcer la trame urbaine au sein et entre les Bourgs, plusieurs projets sont mis en place. L'un des projets les plus structurants pour la commune est la requalification du quartier Jaurès, celui-ci étant un quartier d'entrée de bourg qui intègre la place centrale du centre-bourg de Thizy. Les actions menées s'attacheront à structurer ce quartier afin qu'il retrouve sa fonction de centralité. Il regroupe à la fois des problématiques d'habitat dégradé, d'espaces publics sans qualité particulière, et il est l'une des zones de commerces en déshérence les plus marquées de la ville.



DES ÉCHANGES ET DES PISTES D' ACTIONS

Différents sujets ont été abordés :

- ▶ Les formes urbaines avec la volonté de diminuer les déplacements, de privilégier les ressources...
- ▶ Les notions de Construction/Aménagement
- ▶ La question de l'eau
- ▶ Les énergies

PROPOSITIONS ET BLOCAGES ÉMIS À L'ISSUE DE L'ATELIER

“ Adapter l'offre à la demande en termes de services pour rendre attractif le territoire.

“ La question financière prend le dessus sur la transition énergétique

“ Les OAP qui se mettent difficilement en place.

“ Travailler avec les acteurs du domaine de l'immobilier (syndic, régie, copropriétés, architectes, maîtres d'œuvre, notaires...)

“ Utilisation de matériaux bio-sourcés.

“ Faire connaître et partager les exemples de rénovations réussis.

“ Pour les bailleurs, faire des travaux donne droit à plus de subventions.

“ La réalisation de rénovation permet de réduire le coût de certaines dépenses en énergie, ce qui peut compenser un loyer plus élevé.

“ Les bailleurs sociaux n'osent pas s'engager.



L'apprentissage, la sensibilisation

Il faudrait mettre en avant les éco-gestes de manière générale, mais également au niveau de l'apprentissage du bâti (Ex : les maisons passives). Réaliser un travail de pédagogie pour les nouveaux habitants notamment en ce qui concerne les énergies renouvelables.

La rénovation et le bâti



La question du bâti est compliquée, notamment avec les bâtis anciens (taille des constructions, bâtiments en pierre...). Il faudrait allier patrimoine et performance, faire usage d'éco-matériaux, intégrer les énergies renouvelables dans la construction. Il faut savoir que l'un des enjeux de la rénovation est la baisse de la consommation, le loyer peut être un peu plus cher mais cela se compense avec d'autres dépenses (chauffage, électricité...). Question de l'intégration de panneaux photovoltaïques qui représente un point de blocage actuellement. Proposition d'utilisation de la domotique/connectivité pour les constructions.

L'usage de la ville et de la place de la nature en ville

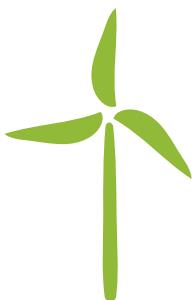


La nature peut être intégrée à divers espaces en centre-bourg (stationnement, parcs, places publiques, rues, murs végétalisés...). Réfléchir sur la place du végétal qui est également lié au cycle de l'eau. Sur la question de la connexion avec la nature, il existe actuellement une attente des habitants en centre-bourg : l'absence d'ouverture (terrasse/jardin...), implique une désertification des centres vers les zones rurales, d'où l'importance de créer des habitats ouverts à l'extérieur. La création de jardins partagés est également une solution.

La mobilité et le stationnement



Un des avantages du territoire est la facilité d'accès à la campagne. La question sur la place du piéton, de la voiture en ville a été soulevée. Comment faire pour laisser sa voiture et avoir accès à un espace vert sans avoir à traverser des RN ? Comment faire du stationnement en centre-bourg ? Le stationnement est important pour les commerces, et lié aux pratiques et usages.



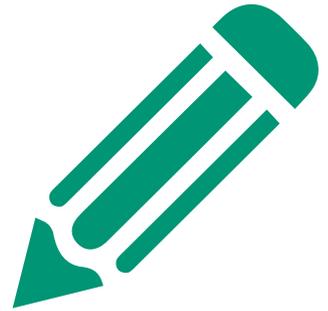
Les ressources et énergies renouvelables

Le gaz qui n'est pas consommé peut être réinjecté dans un réseau pour les véhicules de la ville par exemple, ce qui permet d'augmenter par ailleurs la qualité de l'air en ville. Il peut être couplé à l'énergie solaire pour produire de l'électricité.

UN ATELIER D'ÉCRITURE

OBJECTIFS :

- Discuter et reformuler collectivement les propositions d'objectifs programmatiques établis à l'issue des ateliers thématiques,
- Retenir les plus structurants pour aménager la COR dans la transition énergétique, pour constituer des éléments de cadrage d'un futur document d'urbanisme.



UNE NOUVELLE ÉTAPE FRANCHIE :

Les participants, en reliant entre eux différents objectifs ont mis en lumière le rôle prépondérant des centralités, de l'ensemble des centralités du territoire, quelle que soit leur taille ou la nature de la commune dans laquelle elles se situent (village, ville, résidentielle, économique, commerciale...).

Un objectif très structurant du développement à venir se dégage ainsi, à l'articulation des trois domaines du bâti, de la mobilité, et de l'énergie :

« Donner la priorité au développement coordonné et mixte de toutes les centralités du territoire pour (re)donner envie de vivre dans la COR »



Avec cet objectif, il est proposé de baser le développement à venir, fortement mais pas uniquement, sur et dans l'ensemble des centralités du territoire :

- la notion de priorité s'entend en terme temporel et quantitatif : le développement commencera par les centralités, et concernera au moins la moitié des nouveaux logements, emplois, services, commerces... ;
- la mixité a été mise en avant par la majorité des participants des ateliers, elle apparaît ainsi comme une condition incontournable du développement et comme une qualité indispensable des tissus urbains ; des centralités mixtes rassemblent dans une même proximité des habitants de toute nature et statut (propriétaires, locataires, jeunes ménages, personnes seules...), des activités (sauf celles qui sont incompatibles avec le fonctionnement de la centralité), des commerces, services, équipements, espaces communs...
- par centralité, il faut entendre l'ensemble des parties du territoire qui se situent à proximité d'équipements, services ou commerces du quotidien, en cohérence avec la taille de la commune et sa situation dans l'armature générale du territoire. Ce sont donc les tissus urbains équipés du territoire qui seront la base spatiale prioritaire de son développement.

Des objectifs secondaires déclinent cet objectif structurant avec précision dans tous les domaines thématiques. Certains sont conjoints avec la stratégie et le plan d'action du PCAET : « produire localement de l'énergie renouvelable » (dans le bâti et sur l'ensemble du territoire) ; « utiliser massivement de l'énergie renouvelable » (dans le bâti ou la mobilité) ; ou « se déplacer de manière durable ».

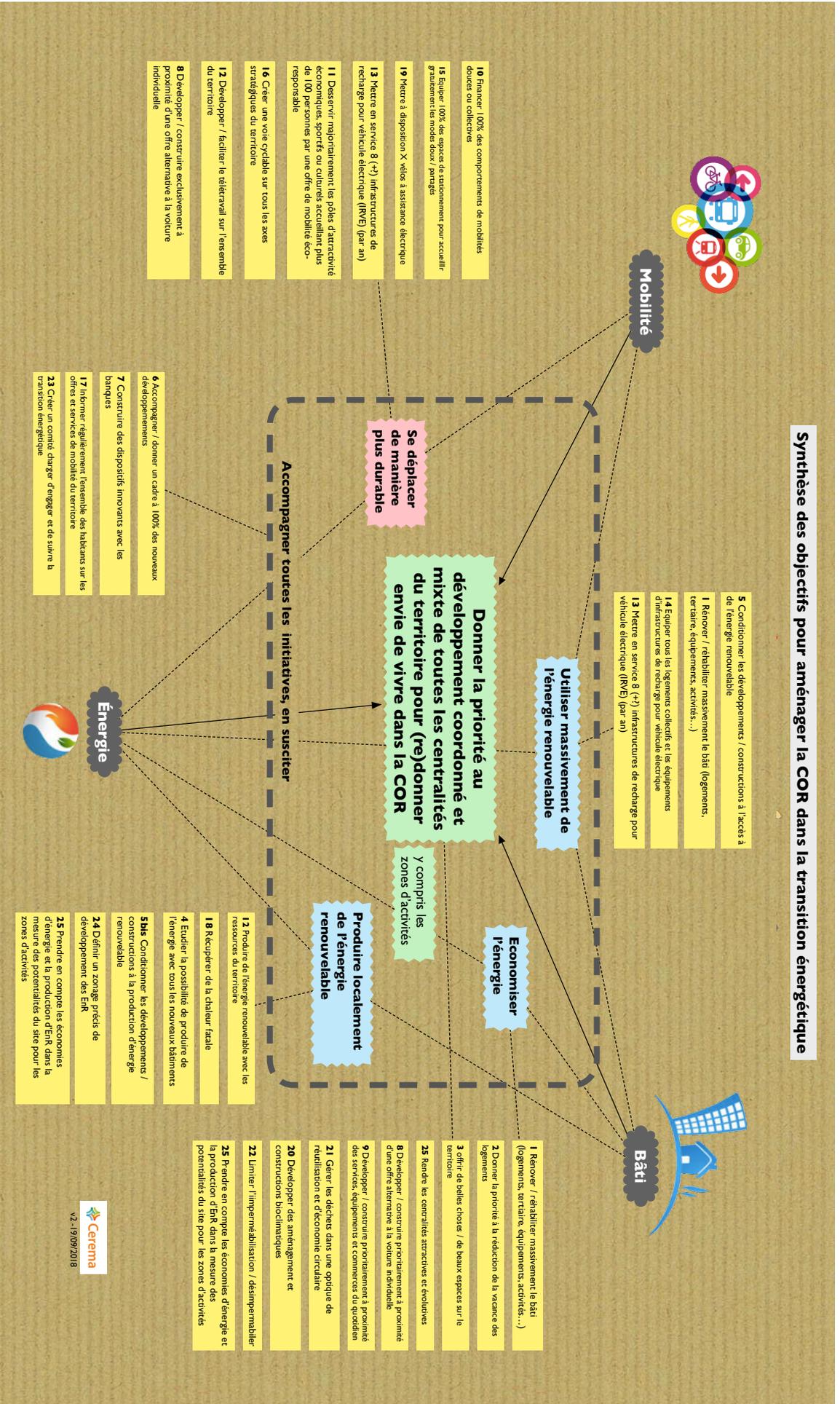
CONCLUSION

La COR s'est déjà saisie de cet objectif structurant, par exemple avec le programme national «centres-bourgs». La conclusion de l'atelier est qu'**il est maintenant temps de généraliser les actions à toutes les centralités du territoire, en les adaptant, pour engager la transition énergétique à toutes les échelles et selon toutes les responsabilités.**

Ce qui est visé est un développement prioritaire et non exclusif de toutes les centralités, rappelant ainsi que les participants voient dans le développement la réponse principale aux enjeux de transition tout en gardant de la souplesse pour des adaptations locales.



Synthèse des objectifs pour aménager la COR dans la transition énergétique





Communauté d'agglomération
de l'Ouest Rhodanien



04 74 05 06 60
contact@c-or.fr

Accueil



3 rue de la Venne
69170 TARARE



www.ouestrhodanien.fr